

Restauration des zones humides de la Vallée de la Saône Marais d'Eglemesnil et peupleraie de Longueil

Objectifs des actions

- Optimiser les zones d'expansion des crues
- Restaurer les fonctionnalités écologiques des zones humides
- Préserver les fonctions épuratrices des zones humides



© Melimelo

Contexte

Drainées, asséchées, remblayées... Les zones humides ont subi de multiples dégradations ou destructions, notamment au cours du XX^{ème} siècle. Pourtant, elles remplissent de multiples fonctions indispensables à l'équilibre des territoires. Entre 2010 et 2013, l'étude globale de la vallée de la Saône a permis d'identifier le marais d'Eglemesnil comme site stratégique afin d'améliorer les fonctionnalités naturelles de la vallée.

En 2019, le Conservatoire du littoral a fait l'acquisition d'une zone humide dégradée sur la commune de Longueil.

Qu'est-ce que une zone humide ?

Une zone humide est un terrain habituellement inondé ou gorgé d'eau comme les mares, les tourbières ou les prairies humides.

Une zone humide peut aussi jouer le rôle d'une zone d'expansion des crues. Cet espace naturel ou peu aménagé permet un stockage temporaire des eaux de débordement et de ruissellement lors d'un épisode de crue.



Zone humide

Prairie
Mare
Boisement
alluvial
Tourbière
...

- ➔ Maîtrise des crues
- ➔ Recharge des nappes
- ➔ Épuration de l'eau
- ➔ Réservoir de diversité biologique
- ➔ Régulation du climat
- ➔ Amélioration du cadre de vie



Des solutions existent ! Les travaux de restauration hydroécologique vont permettre de :
- restaurer 2ha de zones humides, et reconnecter 14ha de lit majeur (zone inondable en période de crue) avec la Saône, pour le Marais d'Eglemesnil
- restaurer 5ha de zones humides fonctionnelles pour la Peupleraie de Longueil

Descriptifs des actions

◦ Action 4.1 - Travaux de restauration du Marais d'Egletesnil Royville, Biville la Rivière et Tocqueville en Caux

- Suppression de merlons
- Plantation d'essences locales
- Décaissement
- Reprofilage de sources
- Création de fossés et de noues
- Talutage de berges
- Recours au génie végétal (ensemencement, haie, ...)

Maître d'ouvrage : SMBV Saône Vienne Scie
Mise en oeuvre : Entreprises



Marais

◦ Action 4.2 - Restauration du site de la Peupleraie Longueil

- Étude de définition de projet
- Travaux de restauration de la zone humide déterminés selon l'étude
- Volet pédagogique

Maîtres d'ouvrage : SMBV Saône Vienne Scie et Conservatoire du littoral
Mise en oeuvre : Bureau d'études & entreprises



Peupleraie

Budget prévu

661 000€

50 à 80% Agence de l'eau
50 à 20% SMBV SVS

